

# Aspect sémasiologique du changement sémantique lexical en français spécialisé

**Mercedes Eurrutia**

Universidad de Alicante

mercedes.eurrutia@ua.es

## Résumé

Le plurisystème français ne cesse de se compliquer avec l'innovation lexicale. Les nouvelles unités lexicales peuvent être décrites et classées selon leurs aspects formels ou en fonction de leur sens. Du point de vue de l'analyse sémantique, la formation de néologismes consiste principalement dans le changement de sens, sans modifications du signifiant, sur la base des processus de métaphorisation et de spécialisation. La présente étude a pour objet une nouvelle interprétation du changement sémantique lexical en français spécialisé dans une perspective sémasiologique, basé sur trois principes d'association: la similarité, la contiguïté, le contraste et leurs divers aspects cognitifs. Nous montrerons comment une combinaison des principes d'association et d'un modèle sémiotique élargi peut servir à répondre à des questions motivées par toute innovation sémantique et qui définissent, à un niveau plus abstrait, les tâches d'une théorie du changement sémantique lexicale dans une perspective sémasiologique.

**Mots clés:** innovation lexicale, changement sémantique, principes d'association, perspective sémasiologique.

## Abstract

### *Semasiological aspect of the semantic lexical change in specialized French language*

Lexical neologisms make the French linguistic plurisystem more and more complex. The new lexical units can be described and classified according to formal criteria but the lexical morphology can be found in a semantic sector in which the lexical units are regrouped and analysed according to their sense. Given semantic changes, the formation of neologisms responds to the semantic modifications that do not carry out the modification of the signifiant and, therefore, they are based on metaphorical processes, on specialization and on semantic extension. In this study a new interpretation of the semantic and lexical change in specialized French is proposed from a semasiological perspective that derives from three associative principles: similitude, contiguity and contrast, analysing their cognitive aspects. We will show how a combination of those aspects and a wide semiotic model can be used to answer questions derived from any

semantic innovation. Such principles define in a mayor abstract level the functions of the semantic and lexical change theory from a semasiological perspective.

**Key words:** lexical neologisms, associative principales, lexical change, semasiological perspective.

Loin d'être un épiphénomène, la néologie sémantique, origine de la polysémie, correspond à un mouvement interne qui satisfait la nécessité existentielle, pour la langue, de conjuguer changement et stabilisation, extension et économie. Dès qu'une nouvelle forme est intégrée au lexique, son sens évolue et se délie de la "prescription morphologique" fondatrice, l'écart étant particulièrement sensible lorsque l'unité produite s'inscrit dans un processus dénominatif. Comme on sait, le lexique constitue un ensemble hiérarchisé de classes d'objets, chaque classe inférieure héritant des propriétés de la classe immédiatement supérieure et se spécifiant à son tour par des caractéristiques propres. Cette superordination interne du lexique, soumise aux bouleversements de l'emploi qu'en font les usagers et du système, met en évidence la difficulté de le décrire d'une façon ordonnée et exhaustive par les mêmes méthodes que les niveaux morphologique et phonologique de la langue. La structure du lexique est beaucoup moins rigide que celle des autres domaines linguistiques. Son évolution est en fonction du progrès technique, de l'état des pensées d'une période donnée –aspects socioculturels– et des variations individuelles selon les contextes et les situations où les usagers actualisent son emploi. Un emploi riche et subjectif qui ne répond pas à une structure scientifique précise. Trop souvent dépourvus de cohérence, les sens lexicaux devraient être impossibles à stocker et on comprend mal pourquoi l'évolution sémantique des langues n'y opère pas une régularisation.

Dans le but d'éclairer les procédures néologiques sémantiques dont se sert la langue française spécialisée pour envisager les nouveaux besoins dénominatifs, nous proposons la présente étude qui tend à prouver que l'innovation sémantique qui se manifeste en discours se construit à partir d'un état de langue, suivant des règles dont la mise en application peut éventuellement varier. Le système est caractérisé par une permanence sur le plan linguistique des procédés sollicités, mais ceux-ci favorisent un mouvement constant qui aboutit à des réaménagements sémantiques susceptibles d'entraîner des conséquences grammaticales tel que nous montrerons lors de notre analyse. L'approche sémantique que nous proposons ici, part d'une prémisse claire et précise: la seule considération du sens d'une unité lexicale en fonction de ses emplois milite en faveur d'une description détaillée de l'effet produit par le cotexte sur l'interprétation d'une certaine occurrence mais ne permet pas de rendre compte de l'inscription de l'unité concernée au sein du système lexical objet d'étude et sous-

estime l'impact de son fonctionnement sémiotique. Nous considérons donc que le lexique évolue dans une interaction constante entre langue et discours et c'est dans ce sens qu'il faut l'interpréter. L'infléchissement du sens, opéré par la sélection de sèmes afférents et révélé par la modification de l'affectation référentielle, confirme l'existence, sous la pression de l'environnement lexical et culturel d'une dynamique sémantique caractérisée par la sélection d'éléments existants –des sèmes connotatifs– et leur réemploi partiel ce qui donne lieu à de nouvelles combinaisons –à des changements sémantiques– et par conséquent, à des néologismes sémantiques.

Ces différents types de changement de sens sur lesquels nous centrerons notre attention, ont fait l'objet de nombreuses théories sémantiques. Depuis les débuts de la sémantique lexicale traditionnelle avec Reisch (1839), on sait qu'ils reposent sur les principes d'association et tout particulièrement sur la similarité et la contiguïté (Blank, 1997). Mais c'est le sémanticien Ullmann (1957, 1962) qui s'est occupé d'élaborer une version de cette théorie qui a marqué, jusqu'à une époque récente, la sémantique diachronique. Le schéma proposé par Ullmann est basé sur une distinction entre les changements de sens par similarité entre signifiants (étymologie populaire) et signifiés (métaphore) et par contiguïté entre signifiants (ellipse) et signifiés (métonymie). Cependant le manque d'une définition précise du signe linguistique a empêché à Ullmann et à ses prédécesseurs (Darmesteter, 1887; Bréal, 1897) de développer une théorie cohérente du changement sémantique.

L'avènement de la linguistique cognitive marque un renouveau de questions de psychologie et met en évidence l'importance de reconsidérer le rôle de l'association dans la compréhension du langage humain. La genèse des principes associatifs remonte à Aristote qui dans son traité *De memoria et reminiscentia* (Aristoteles, 1967) en fait la clé. Aristote évoque trois principes d'association: la contiguïté, la similarité et le contraste. Ce dernier principe qui ne jouera aucun rôle dans la sémantique traditionnelle sera plus tard développé par Raible (1983) dans son analyse des tests d'association libre à stimulus lexical.

Considérant les recherches effectuées dans ce domaine et empruntant la perspective sémasiologique, nous montrerons, lors du présent travail de recherche, comment une combinaison des principes d'association est susceptible de s'appliquer à tout objet de la perception humaine dans le but de déterminer la façon dont deux entités sont liées. Nous analyserons la typologie des associations qui constituent la base des innovations sémantiques, le type de changement de sens évoqué ainsi que les raisons qui motivent une certaine innovation. On démontrera également que c'est le phénomène envisagé qui détermine le nombre et les types spécifiques des relations sur lesquelles repose tout changement sémantique.

# 1. Le principe de similarité

Le principe de similarité montre les aspects communs à deux entités concrètes ou abstraites selon des degrés différents qui servent à classer un représentant périphérique d'une catégorie en le rapprochant du prototype.

## 1.1. La métaphore

Fondée sur la ressemblance et la similitude, la métaphore s'appuie sur des analogies existant dans le réel ou construites par le sujet parlant. Un aspect important de la métaphore est l'organisation en "champs d'images" ou "métaphores conceptuelles" (Lakoff & Johnson, 1985) ce qui permet la création facile de métaphores nouvelles au sein d'un paradigme préexistant. On trouve des exemples nombreux de métaphorisation dans le lexique des langues spécialisées. Quatre métaphores animalières appartenant au domaine de l'Informatique servent à illustrer ce principe: "virus", "souris", "puce", "araignée".

1<sup>e</sup> Exemple: le terme "virus 1" (*Le Petit Robert 1*, 1990: 2100) "germe pathogène" que l'on trouve dans des phrases telles que "Il a attrapé le virus du paludisme, de la poliomyélite, de la grippe, de la fièvre jaune" cohabite en français avec les deux lexies métaphoriquement liées "virus 2" dans un sens figuré, "principe de contagion", "Il a attrapé le virus de la linguistique" et "virus 3" "petit programme autopropageable dont la fonction est de perturber, par modification ou destruction, un système informatique" (Otman, 1998: 425) qu'on l'emploie dans des phrases telles que "Un virus qui se propage par auto-reproduction contamine votre ordinateur et laisse son empreinte dans tous les programmes infectés".

2<sup>e</sup> Exemple: le terme "puce" (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1564). Ce terme figure dans des phrases telles que: "Monique a soigné un chien qui avait des puces", "Il a été piqué par une puce" ("puce 1" = "insecte"), "Nous avons rencontré un petit vieillard en habit puce" ("puce 2" = "brun rouge") ou "Il faut mesurer la puissance des puces quand l'utilisateur programme la puce antiviolence en fonction des émissions qu'il souhaite voir brouillées" ("puce 3" = "pastille de silicium qui contient un ensemble de circuits intégrés") (Otman, 1998: 316). Ce vocable familier a été choisi en Informatique par analogie avec l'insecte sauteur bien connu pour deux raisons: l'analogie de couleur (brune) et la présence de griffes de fixation placées sous la pastille rappelant étrangement les pattes de la puce. Pour bien interpréter le mot "puce" il faut chercher dans son environnement immédiat, des mots qui réfèrent univoquement soit au domaine des insectes, soit à celui de l'Informatique.

3<sup>e</sup> Exemple: “araignée”. Dans la phrase “La maison était fermée, sale, pleine d’araignées” le terme “araignée 1” désigne “l’animal arthropode appartenant à l’ordre des aranéides” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 93). Quand on dit que “Marie porte une araignée”, “araignée 2” désigne le “crochet de fer à plusieurs branches”. Dans un sens figuré et familier on écoute que “quelqu’un a une araignée dans le plafond”, “araignée 3” signifie alors “avoir l’esprit quelque peu dérangé”. Dans le domaine maritime “on emploie parfois une araignée pour pêcher” (araignée 4” = “filet à mailles carrées”) ou “on est à la recherche des araignées de mer ou des crabes araignées” (“araignée 5” = “crustacé à longues pattes”). En Informatique “araignée 6” désigne “le programme de recherche d’information sur Internet de type agent intelligent qui explore toutes les pages Web disponibles” (Otman, 1998: 17): “Inkotomi est le nom d’une araignée de la mythologie sioux. Elle représente un de ces “agents intelligents” en quête d’informations qui arpentent sans cesse l’univers arachnéen des réseaux” (*Le Monde* 15/6/1996). Origine: la partie d’Internet principalement explorée par les araignées étant le Web (qui signifie littéralement “toile d’araignée”), on comprend aisément l’allusion métaphorique.

4<sup>e</sup> Exemple: “souris 1” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1845) “petit mammifère rongeur voisin du rat” et par analogie, “partie charnue du bras, de la jambe” (“souris 2”). Au langage familier “souris d’hôtel”, “femme qui fait le rat d’hôtel; bonne amie” (“souris 3”). En Informatique ce terme désigne (“souris 4”) “le boîtier en bois muni de deux disques placés à angle droit que l’on pouvait faire tourner du bout du doigt et qui déplaçaient le curseur” (Otman, 1998: 358). Le brevet du premier prototype a été déposé en 1969 sous le nom scientifique d’indicateur de position X-Y pour écran. C’est *Apple* qui a popularisé ce dispositif et son nom (en anglais, *mouse*) à partir de 1983 avec la commercialisation de l’ordinateur “Lisa” et sa célèbre interface utilisateur graphique. Le nom “souris” reste toutefois l’invention de Douglas Engelbart, ingénieur américain qui en 1964 a développé dans son laboratoire du *Stanford Research Institute* le premier prototype de “souris”. Il est évident que, si ce nouvel usage de “souris” est apparu, c’est parce qu’il correspondait à la nécessité de dénommer un nouvel objet. Selon les propres déclarations de l’ingénieur “il aurait reconnu dans le fil émergeant de ce boîtier la queue de ce petit rongeur commun” (Otman, 1998: 358) alors que “la boîte métallique munie de deux roues disposées à angle droit” ressemblait, dans un premier temps, fort peu à l’animal qui porte ce nom. C’est sous l’influence de la parenté établie par le nom que l’objet en question est devenu de plus en plus ressemblant ce qui démontre l’interaction constante entre l’univers cognitif, référentiel et linguistique.

Hors situation éclairante, la démarche d’interprétation de ces termes repose sur une mise en relation des différents mots co-occurrents dans la phrase ou la suite de

phrases; les mots se sélectionnent les un les autres. Dans la communication, en pratique, le contexte et les situations dans lesquelles les gens parlent de “puces”, “virus” “araignée” ou de “souris” suffisent à résoudre l’homonymie ou la polysémie (on est chez le vétérinaire, on lit une revue d’Informatique, on est à la campagne, etc.). Les phrases absolument susceptibles d’apparaître avec une égale probabilité dans n’importe quelle situation ne sont pas les plus nombreuses.

L’examen des discours spécialisés favorise la mise au jour de deux processus distinctifs et interactifs: la construction de la dénomination qui s’inscrit dans un cadre référentiel et se manifeste linguistiquement par l’émergence d’un néologisme formel ou sémantique et la construction ou la reconstruction, lorsqu’il s’agit d’un nouvel usage, du signifié de puissance du lexème, opération qui est le corollaire de l’intégration du néologisme dans le système linguistique tel que prouvent les exemples cités ci-dessus (Guillaume, 1953).

Dans certaines spécialités comme la santé ou le commerce, des métaphores sont ritualisées. Être spécialiste, c’est alors appartenir au sérail des initiés pour accéder à la poésie du métier. Outil pédagogique, elles possèdent surtout un fort pouvoir d’attirer l’attention. En Médecine la métaphore est très représentative (Bouché, 1994): on parle de “bovarysme” (333), de “syndrome d’Arlequin” (350), de “syndrome d’Alice au pays des merveilles” (350) [métaphores littéraires], de “collier de Vénus” (334), de “front olympien” (338), de “malédiction d’Ondine” (342) [m. mythologiques], de “éonisme” (336), de “mithridatisme” (342), de “coup proconsulaire” (335) [m. historico-militaires], de “bec de lièvre” (332), de “éléphantiasis” (336) [m. animalières], de “prière mahométane” (347) [m. religieuse], etc.

Le français commercial ne manque pas d’exemples. La simple lecture des articles figurant dans des revues spécialisées comme *Expansion*, *Capital*, *Point Commun...* montre des exemples d’une richesse métaphorique considérable: on parle “d’une cascade de dépôts de bilan”, “d’une source d’ennuis”; on dit que “le dollar est faible”, que “les ventes d’un nouveau produit ont atteint leur régime de croisière”, que “la fusion tourne à l’orage”, etc. Les métaphores peuvent donc se classer dans un premier temps en dénominatives ou ornementales, puis dans un second temps, par référence aux domaines spécialisés concernés. Leur richesse n’est qu’une preuve de la capacité que l’esprit humain a de découvrir sans cesse des analogies qui permettent d’utiliser un mot existant avec un sens nouveau et de l’appliquer à de nouveaux référents. Pour que le procédé entre en jeu, il suffit en effet d’une vague ressemblance formelle, basée par exemple sur l’imitation graphique ou analogie iconique entre la forme du référent nommé et une lettre de l’alphabet (Mink, 1992): “fer en T” (462), “rail en U” (871), “soudure en X” ou “en V” (966); sur la similarité fonctionnelle: “une machine

marche” (une personne marche); sur la similarité de caractère intersubjectif: le mot latin *brevis*, “qui a peu d’extension” ou “qui dure peu”/espace-temps (*Diccionario ilustrado latino-español/ español-latino*, 2003: 58); sur une propriété, réelle ou supposée: “un jeune loup”, “un jeune homme” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1114).

Il arrive éventuellement qu’une réalité n’a qu’une dénomination figurée. En effet, certains emplois apparemment figurés sont originellement des extensions d’emploi pour dénoter un signifié nouveau. Dès le latin, “les dents (lat. *dentes*) d’une scie” (Mink, 1992: 334), par exemple, étaient désignées du même nom que “les dents des êtres animés”. Ce phénomène s’appelle catachrèse et il est fréquent en terminologie technico-scientifique (Mink, 1992) où l’on parle de la “tête d’un clou” (1016), d’un “bras de grue” (148), d’une “jambe de force” (598), d’un “front d’impulsion” (509), d’un “pied de caméra” (790), d’un “cœur d’aiguille” (239), de la “queue d’un avion” (863), du “genou de réduction” (524).

Il faut aussi considérer qu’un terme métaphorique dans une langue n’est parfois qu’un calque d’un terme métaphorique dans une autre langue: “navette spatiale” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1259), en anglais *space shuttle* (Collins, 2002: 474). Le décalquage des termes étrangers métaphoriques a un attrait international incontestable.

On constate également que les termes-mots métaphoriques sont généralement plus rares que les termes composés et les termes-syntagmes dont une composante est employée au sens métaphorique: comparons “œil” à “œil de la page” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1300). Comme on sait le même syntagme peut être libre et lexical. Le syntagme peut aussi être soit non métaphorique (“la patte d’une oie”, “l’œil d’un bœuf” ou “l’œil d’une perdrix”) soit métaphorique (Mink, 1992) (“patte d’oie” 770, “œil-de-bœuf ” 738, “œil-de-perdrix” 738). L’expression métaphorisation d’un terme désigne donc non seulement la motivation métaphorique d’un terme, par exemple “œil-de-chat” (Mink, 1992: 738), mais encore l’emploi métaphorique en langue usuelle d’un terme spécialisé (Guilbert, 1975: 84). Un mot tel que “dépannage”, en français technico-scientifique “réparation d’une voiture ou d’un autre appareil en panne” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 496) doit être interprété en langue usuelle dans un sens figuré, en tant que “service rendu à une personne, aide à une collectivité” (Gilbert, 1982: 4).

Le lien de métaphore est omniprésent dans le lexique des langues spécialisées et il est donc très important de savoir bien l’identifier. Deux domaines conceptuels différents sont mis en rapport ce qui fait preuve du degré de liberté qui implique la similarité métaphorique, inexistant dans les métonymies ou les synecdoques. Ces deux dernières figures de style sont fondées sur des liens facilement constatables entre les objets.

## 1.2. L'extension et la restriction de sens

La similarité taxinomique est représentée par les phénomènes d'extension et de restriction de sens, changements sémantiques qui dérivent de la relation entre un concept et sa conceptualisation prototypique.

Pour les exemples de spécialisation signalons le mot “container”, anglicisme employé à la place de “conteneur” (recommandation officielle) pour dénommer le “récipient employé pour le transport des marchandises” qui désigne maintenant le “logement préfabriqué destiné à des situations d'urgence” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 377). De son côté, le mot “marchand” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1151) signifiait aussi bien “l'acheteur” que “le vendeur de profession” (sens actuel). Le verbe “ouvrer” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1334) avait le sens général de “travailler” et on le trouvait dans des phrases telles que “Il est défendu d'ouvrer les jours fériés”. Ce terme n'a plus actuellement que le sens de “mettre en œuvre (des matériaux)” (dans le domaine technique) et on l'emploie dans des cas relativement restreints: “ouvrer du bois”, “ouvrer du linge”.

Nous enregistrons aussi quelques cas de spécialisation à travers le passage d'un secteur spécialisé à un autre: “fichier” passe du langage administratif “classeur contenant des fiches” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 778) au langage de l'Informatique dans le sens de “dossier informatique” (Ozman, 1998: 136); en ce qui concerne l'unité lexicale “boîte aux lettres collective” qui désigne en Informatique la “liste d'adresses électroniques d'un groupe de personnes souhaitant communiquer entre elles de manière collective” (Ozman, 1998: 44) est un transfert de la terminologie du courrier postal où l'on trouve “boîte aux lettres” dans le sens de “boîte postale installée sur la voie publique ou boîte privée d'une maison où le facteur dépose le courrier” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 195) vers le courrier électronique.

Dans cette même ligne se situe le mot “reprise” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1678), initialement “action de reprendre” qui se prête aujourd'hui à des interprétations diverses selon le domaine spécialisé d'emploi. Prenons un exemple tiré d'un article sur les célibataires pour illustrer cette notion: “Je suis l'homme de la reprise, affirme Benoît, 29 ans. J'achète des disques, des livres, je gaspille; je suis même prêt à acheter des plats cuisinés hors de prix pour me nourrir sans effort” (*L'Express* 18/1/01). Dans ce contexte l'emploi en occurrence des éléments lexicaux “acheter, gaspiller, hors de prix” oriente le lecteur vers la notion de “reprise économique”. Il éliminera de ce fait les autres domaines possibles: couture, conduite, technique, boursier, théâtral ou musical, par exemple.

Face au phénomène de restriction sémantique, l'extension sémantique s'explique comme la conséquence d'une suite continue de transferts cohyponymes: “courbe” qui désignait d'abord en Statistique “la représentation graphique d'une distribution de population” (Mink, 1992: 291-292), est venu à désigner par extension, la

“distribution” elle-même (*Le Petit Robert 1*, 1990: 409). Quant au mot “thé”, “arbre ou arbrisseau à feuilles persistantes, originaire d’Extrême Orient, cultivé pour ses feuilles qui contiennent la théine” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1956), a vu son sens s’étendre et actuellement ce terme désigne “la boisson préparée avec le thé du commerce, infusé”. De façon similaire, le verbe “arriver” voulait dire “toucher la rive, le bord”; son sens s’est élargi pour signifier “atteindre un lieu quelconque” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 105).

### 1.3. Le transfert cohyponymique

Fondé sur la similarité cotaxinomique, le transfert cohyponymique consiste dans la transmission du nom d’un concept à un autre qui se trouve au même niveau d’abstraction dans une taxinomie populaire à cause d’une similarité assez marquée entre les référents. Ce phénomène devient fréquent:

- Lorsque le locuteur superpose sa nomenclature habituelle à un milieu géographique différent mais présentant des espèces similaires (Depecker, 1990): “broche à linge” (80), “broche piquante” (80), “charrue à neige” (103) au Québec, sont dénommés en France “pince à linge”, “fil de fer”, “chasse-neige”, respectivement; à la Réunion on emploie le terme “bois de cul” (67) pour désigner ce qu’on appelle en France “tabouret de cuisine”; la “caillasse” (89) est au Niger, Mali et Cameroun, “l’argent de poche”, “la monnaie” en France. Dans le domaine de la comptabilité, le spécialiste qui atteste la validité des états financiers d’une entreprise s’appelle en France “auditeur” et au Canada “vérificateur” (38).
- Selon la profession du sujet parlant: les maçons appellent “acide muriatique” ce que les chimistes nomment “acide chlorhydrique” (Mink, 1992: 19) ce qui montre le parallélisme de certaines terminologies.
- En fonction des niveaux de langue du discours: c’est ainsi que les couples (Bouché, 1994) “coryza” (97) et “rhume de cerveau” (130), “céphalée” (91) et “mal de tête” (195), “hypertermie” (112) et “fièvre” (106), désignent bien les mêmes notions, mais n’appartiennent pas au même niveau; le second terme des couples étant de niveau courant, le premier de niveau technico-scientifique.
- Quand on crée des cohyponymes par synapsie sur un hyperonyme: “four à gaz”, “four à flammes” et “four électrique” sont cohyponymes de “four” (Mink, 1992: 494-495).

Ces exemples montrent que les réseaux sémantiques tissés au sein du lexique gardent éventuellement un rapport d’équilibre malgré la caractéristique définitionnelle préalablement énoncée du lexique en tant qu’ensemble hiérarchisé de classes d’objets.

## 2. Le principe de contiguïté

### 2.1. La contiguïté conceptuelle

#### *La métonymie*

Selon Polguère “une lexie L2 est liée de façon métonymique à une lexie L1 du même vocable si elle dénote un concept lié par une forme de proximité (dans le sens le plus général) au concept dénoté par L1. On parle alors de contiguïté des concepts” (Polguère, 2003: 166).

L’association de contiguïté conceptuelle ou syntagmatique s’établit dans notre mémoire à partir du moment où nous apprenons que deux phénomènes entretiennent un rapport régulier. La contiguïté de deux signifiés est à notre avis presque impossible car les sémèmes ou champs lexicaux sont plutôt structurés par la similarité, le contraste et l’hyponymie.

Reboul (1991: 32) en étudiant la diffusion du vocabulaire de la télématique simultanée à la mise à disposition gratuite du “Minitel” pour les abonnés au téléphone, signale que, pour les spécialistes, “Minitel” est le nom propre du terminal qui donne accès au service dénommé “Vidéotex”. Lors de la banalisation de ce vocabulaire, “Minitel” est devenu un nom commun polysémique car il désigne maintenant “le terminal” et “le service”: “on s’informe, on achète... par Minitel”. Ces deux acceptions étant reliées par la métonymie qui s’établit entre l’appareil et son utilisation, par le rapport de contiguïté entre la structure de cet objet et sa fonction. Cet exemple met en exergue le fait que la métonymie comme la métaphore, connaît une organisation en schémas, que nous appelons, par analogie, “métonymies conceptuelles” (Blank, 1999).

La motivation métonymique est bien représentée en langue française spécialisée; elle résulte d’une ellipse passée dans l’usage. En français commercial on écoute que “l’euro monte” au lieu de faire allusion à “la valeur de l’euro”; on parle du “billet vert” faisant référence au “dollar” ou de “l’hexagone” pour évoquer “les six côtés de la France”. On constate à travers ces exemples la suppression fréquente du régissant, en général plus facile à deviner que le modificateur. En tout cas, le travail en français de spécialité consiste à retrouver la référence implicite (Mink, 1992):

- cause/effet: “lavage” (615), action de nettoyer le minerais et quantité de minerais nettoyés;
- inventeur/invention: “diesel” (352), de Rudolf Diesel;
- producteur/produit: “acier Siemens-Martin” (27) de Williams Siemens et Pierre Martin);

- savant célèbre/unité nommée en son honneur: Pa, “pascal” (767) unité de pression, de Blaise Pascal, C “coulomb” (286), unité de quantité électrique de Charles Coulomb);
- matière/objet: “une acétate” (14) pour une pellicule en acétate, “un diamant” (348) pour une foret à diamant, “un fer” (461) pour une épée;
- contenant/contenu: “boire un verre” (1084), “terminer son assiette” (87), “réparer une baie d’équipement” (104) dans le sens de réparer les pièces qu’elle contient;
- lieu/produit: “un beaujolais” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 172), vin de la Côte du Beaujolais, “un emmenthal” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 627) pour désigner le fromage de la vallée de la Grande Emme en Suisse, “un jean” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1044) pour faire allusion au tissu fait à Gênes, première métonymie, puis au vêtement fait en jean, deuxième métonymie;
- activité/résultat: “emprunt” (Mink, 1992: 404), “abréviation” (Mink, 1992: 8).

Voilà des exemples qui font preuve de la productivité de l’emploi métonymique des noms propres en français spécialisé, tout particulièrement, en français technico-scientifique. Des mots comme “poubelle” figurent à la nomenclature des dictionnaires de langue comme noms communs: ce terme désigne le “récipient destiné aux ordures ménagères” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1496); l’objet ayant été prescrit en 1884 par le Préfet de la Seine M. Poubelle. C’est une métonymie qui, elle, a créé ce mot nouveau à l’époque. Dans ce cas, comme dans l’antonomase, le nom acquiert en même temps qu’une signification, un statut morphosyntaxique de nom commun.

Les éponymes, “ces noms propres qui sont pour la plupart utilisés tels quels pour désigner une maladie, un symptôme, une technique particulière s’inscrivent dans la langue comme autant de témoins avancées de la communauté scientifique” (Soubrier, 1997: 258) sont surtout fréquents en Médecine où l’on parle de la “maladie d’Alzheimer”, de la “méthode de Luccherini”, du “test de Coombs”... Ils figurent aussi dans d’autres domaines spécialisés donnant lieu à de nouvelles créations par dérivation (Mink, 1992): “la goethie (528), la bakélite (105), la bauxite (118), les ondes hertziennes (549), l’énergie éolienne (408)...”.

### *La synecdoque*

Basée sur la contiguïté conceptuelle, la synecdoque est considérée par certains comme un cas particulier de métonymie; d’autres la classent à part. On parle de synecdoque en allusion à un rapport entre partie et tout, entre le plus et le moins et donc à un rapport d’inclusion, par exemple si on dit “transistor” pour désigner le “poste récepteur de radio portatif, équipé de transistors” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 2003) et non la “triode à cristal”

ou si l'on emploie "diamant" pour désigner "l'instrument du vitrier" tout entier. À la différence de ce qui se passe dans la métonymie, les deux objets, individus ou événements évoqués ne sont pas indépendants l'un de l'autre mais liés par un lien de type définitionnel.

### *La métonymie du verbe*

La métonymie du verbe (changement auto-converse ou antonymie réciproque) constitue un cas particulier de contiguïté conceptuelle. Par ce procédé on crée un sens nouveau qui est le contraire du sens de départ ce qui s'explique par une interdépendance réciproque de deux concepts dans un même scénario. Comme signale A. Niklas-Salmien "ces couples de termes expriment la même relation, mais ils se distinguent par l'inversion de l'ordre de leurs arguments" (Niklas-Salmien, 1997: 116). En observant systématiquement, pour un verbe donné, les traits inhérents des noms qui l'entourent dans ses différentes constructions, on peut dégager le noyau des relations sémantiques que ce verbe établit entre ces noms. En distinguant la fonction grammaticale des noms et leur rôle sémantique, on comprend mieux les relations sémantiques entre deux verbes comme "prêter" et "emprunter", "acheter" et "vendre", "donner" et "recevoir"... Tous deux impliquent deux agents et deux objets; la différence entre ces couples "opposés" concerne l'orientation de l'information. Prenons deux phrases: "Jean prête un marteau à air comprimé à Pierre" ou "Pierre emprunte un marteau à air comprimé à Jean". Ces deux exemples, qui parlent d'un même événement, le présentent tantôt en partant de Jean, tantôt en partant de Pierre. Dans un discours, une suite de phrases, l'une ou l'autre serait énoncée en fonction du sujet général abordé, selon qu'on s'intéresserait à Jean ou à Pierre de préférence. Le terme "prêter" est donc le réciproque "d'emprunter", comme "emprunter" l'est de "prêter". Mais on constate que certains éléments lexicaux ont des relations permutablement analogues sans qu'il s'agisse de l'implication réciproque, par ex. "demander" et "répondre". Ainsi, "Paul a demandé à Fabien de lui passer la pince à cône" laisse prévoir que "Fabien a répondu à Paul négativement ou affirmativement"; de même quand on dit que "Fabien a répondu à Paul" on présuppose que "Paul a demandé quelque chose à Fabien". Il s'agit de deux présuppositions ordonnées dans le temps. Ce n'est pas le cas des verbes réciproques tels que "donner" et "recevoir", "acheter" et "vendre" car au moment où "l'on donne" ou "où l'on achète", il y a nécessairement "quelqu'un qui reçoit" ou "quelqu'un qui vend".

## **2.2. Similarité des signifiants et contiguïté conceptuelle**

Lors de l'analyse réalisée jusqu'à présent on a montré que la métaphore repose sur la similarité de sens et la métonymie sur la contiguïté de sens. Dans les deux cas, c'est le signifié du signe linguistique qui est affecté. Nous nous proposons par la suite

d'insister sur le fait que la similarité et la contiguïté peuvent également opérer sur les signifiants et donner lieu à un changement de sens. La similarité de forme entre deux mots de prononciation voisine peut provoquer le phénomène nommé "attraction paronymique" ou "étymologie populaire". Les locuteurs attribuent une fausse étymologie à un mot dont ils ne saisissent plus le sens. Ce phénomène s'observe en diachronie et en synchronie. On trouve en français des fausses étymologies de toutes sortes: ainsi "un jour ouvrable" n'est pas "un jour où l'on ouvre les boutiques, les usines, les écoles..." Il s'agit d'un "jour où l'on ouvre", c'est-à-dire "où l'on travaille": "ouvrable" (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1334) vient du verbe "ouvrir", qui signifie "travailler, façonner" et dont on trouve la trace dans "œuvrer" et "opérer". Sous l'influence de "œuvre", de même étymologie, "œuvrer" a été remplacé par "ouvrir".

Pour qu'il se produise un changement sémantique de ce type il faut que la similarité formelle de deux signifiants soit accompagnée d'une relation conceptuelle qui, dans la plupart des cas, est celle de la contiguïté conceptuelle. Pour la même raison, le terme "forain" (*Le Petit Robert 1*, 1990: 804-805), sous l'influence de la ressemblance formelle avec le mot "foire" et la contiguïté conceptuelle entre les concepts "dehors" et "marché", a pris le sens de "relatif à la foire"; de son côté, le terme "réparer", déverbal de "reparer" et doublet de "rapatrier" désignait d'abord le "retour au pays", puis "l'endroit où l'on vit, où l'on demeure" (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1668). Son doublet homophone, "repère", n'était au départ qu'une simple variante orthographique de "reparer". Puis, sous l'influence du latin *reperire*, "retrouver", il a pris le sens de "manque qui permet de se ou de s'y retrouver".

Nous sommes donc en présence d'un phénomène qui a pour effet de rapprocher les signifiés de deux termes et qui devient, dans certains cas, une source d'erreurs non négligeable en traduction.

### 2.3. La contiguïté syntagmatique

#### *Glissement sémantique par disparition des termes "concurrents"*

La disparition éventuelle de la "concurrence" est susceptible de favoriser un glissement sémantique, comme l'illustre l'exemple analysé par A. Martinet: "tant qu'il y avait des voitures à chevaux, on parlait d'automobiles; aujourd'hui il n'y a plus, de nouveau, que des voitures" (Martinet, 1969: 37). Selon cet auteur "voiture" s'est chargé des sèmes précédemment attribués à "automobile". Cette régulation interne au système justifie que l'apparition dans le même champ d'un néologisme de signe contribue, par contamination, à l'émergence d'un néologisme formel.

J.-F. Sablayrolles insistant sur cet aspect, cite un autre exemple qui sert à renforcer l'idée préalablement énoncée. D'après lui "la machine à laver est devenue lave-linge

avec l'introduction du lave-vaisselle" (Sablayrolles, 1996: 35); emploi facile à corroborer tout particulièrement, en langue orale.

### *L'absorption lexicale*

Moins fréquent, le principe de contiguïté syntagmatique peut contribuer à l'innovation lexicale. Un exemple représentatif est celui de l'absorption lexicale qui repose sur la formation des mots et des syntagmes lexicalisés: un "ordinateur portable", un "téléphone portable". Dans l'usage quotidien cet emploi se révèle trop long : "ordinateur" et "téléphone" disparaissent laissant leur place à "portable". Cette ellipse entraîne parfois des erreurs d'interprétation car le mot "portable" a une signification très générale "facile à porter" et peut être appliqué soit à "l'ordinateur" soit au "téléphone". La disponibilité en français de deux adjectifs : "portable" et "portatif" ne fait qu'augmenter la confusion. En principe est "portatif" "tout dispositif conçu pour être transporté aisément, d'où la présence de poignées" (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1485). Est dit "portable" "tout dispositif transportable occasionnellement mais dont le poids et l'encombrement limitent singulièrement des transports fréquents" (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1485). En anglais il existe seulement l'adjectif "portable" pour qualifier un objet non fixe. Cet anglicisme s'est implanté en français supprimant presque totalement l'emploi de "portatif" pour qualifier l'ordinateur. Ce dilemme sémantique semblait réglé au profit de "portable" jusqu'à déferler la vague des téléphones mobiles, à partir de 1993. Les constructeurs des "téléphones mobiles" ont proposé à nouveau la distinction entre les "téléphones portables" (assez lourds) et les "téléphones portatifs" (plus légers). Plus tard, le progrès technique a favorisé la diffusion des téléphones légers, c'est-à-dire, "portatifs". Ce serait bien pratique d'utiliser "portable" pour les ordinateurs et "portatif" pour les téléphones. Pourtant ce n'est pas si simple. Dans l'usage, le nom "portable" désigne couramment un "téléphone mobile", c'est-à-dire, "portable" ("Dans l'aéroport tout le monde dégage son portable pour communiquer ailleurs") mais aussi "l'ordinateur portable" ("Mon portable est équipé d'un clavier très commode"). En cas d'ambiguïté ("Le portable est devenu aujourd'hui objet de consommation à part entière"), c'est le contexte qui doit permettre de lever l'équivoque.

### **3. Changement sémantique basé sur la combinaison de différentes relations associatives: l'analogie**

L'extension par analogie consiste à attribuer à un mot une acception nouvelle parce que son premier référent rappelle par sa forme ou sa fonction une autre réalité:

Exemple d'analogie de fonction. En Informatique on parle de “diagnostic” pour désigner la “méthode de recherche et de correction des erreurs, dans un programme” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 534). En évaluation d'entreprise on emploie ce terme pour désigner la technique qui sert à évaluer “l'état de santé” dont elle jouit. Ces deux fonctions rappellent le “diagnostic du médecin” qui, par “l'examen du malade”, cherche à déterminer la nature de la maladie dont ce dernier souffre. La comparaison s'établit sur l'usage de l'objet ou plutôt dans cet exemple, sur la technique mise en œuvre.

Exemple d'analogie de forme. Cette sorte d'analogie est souvent représentée en français technico-scientifique par les noms d'animaux qui servent à désigner des objets qui rappellent la figure d'un animal (Mink, 1992): “cigogne” (226), “grue” (539), “girafe” (525).

La complexité du changement sémantique par analogie –puisqu'il se sert de combinaisons de différentes relations associatives– se rend évidente dans l'exemple cité par Meillet (1982: 56): “polir”, verbe qu'en français argotique a pris le sens métaphorique de “voler”. Par transfert analogique cette polysémie a passé à ses synonymes “fourbir”, “brunir” et “nettoyer”. Nous parlerons dans ce cas d'une double similarité: métaphorique (“fourbir”, rendre propre) et co-taxinomique (“nettoyer”, rendre propre).

#### 4. Le principe de contraste

Le contraste conceptuel ou co-taxinomique est une condition essentielle de tout système sémiotique. Fréquent dans le discours pour exprimer l'euphémisme ou l'ironie, les termes ainsi créés ne se lexicalisent que rarement. Pourtant il ne faut pas négliger leur effet sur l'évolution du sens de certains mots. Par exemple l'emploi du mot “stupide” dans la langue actuelle, est le résultat de cette tendance à l'euphémisme. “Stupide” signifiait “engourdi, paralysé, insensible” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1870) et “stupidité”, “insensibilité”. De même “imbécile” signifiait “faible, débile” (*Le Petit Robert 1*, 1990 : 961); “l'imbécillité” était la “faiblesse physique” et non “la faiblesse intellectuelle”. Il s'agit donc d'un principe d'association réciproque puisque la non-identité implique automatiquement un contraste tandis que toute opposition a besoin d'un fonds commun.

On a recours à ce principe lorsqu'il faut exprimer des concepts qui jouent sur l'émotivité de l'interlocuteur: en Médecine on parle de “néoformation”, “tumeur, bénigne ou non” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 1264), euphémisme à connotations positives, plutôt que de “cancer” “tumeur maligne” (*Le Petit Robert 1*, 1990: 244), à connotations tout à fait négatives.

Dans les premiers temps où l'on s'est servi de ces mots pour masquer une réalité déplaisante ou embarrassante, l'euphémisme était reconnaissable, mais peu à peu les mots se sont liés étroitement à l'idée qu'ils étaient chargés d'atténuer et se sont complètement détachés de leur signification primitive.

Dans certaines occasions le contraste conceptuel exprime, plutôt que le contraire absolu, une opposition au niveau connotatif. Selon la tradition rhétorique, on appelle ce procédé antiphrase. Il s'agit d'une sorte d'euphémisme dans la mesure où le contraire supplante la réalité de ce que l'on veut exprimer. C'est là une source de confusion. Par exemple, il s'est banalisé dans les événements nécrologiques des phrases telles que: "Le président n'est pas mort, car il reste dans notre mémoire. Mais il est décédé, hier, il a disparu". Cette phrase paradoxale devient problématique dans la mesure où "décédé" est présenté discursivement comme l'antonyme de "mort", alors qu'il est inscrit dans le système lexical comme un quasi-synonyme. Il y a donc une anomalie cotextuelle, reflétant d'ailleurs une situation insolite, et qui ne peut être résolue qu'à travers la mise en relation de deux registres énonciatifs divergents: l'un "non marqué" qui renvoie à l'absence de vie, l'autre de type juridico-administratif qui implique la réalisation d'un acte officiel attestant l'absence de vie.

## 5. Conclusion

Le travail qui vient d'être exposé montre comme le sentiment de néologie relève à la fois de la dimension sociale et donc sociolinguistique et de la dimension psychologique et cognitive de la question.

Difficiles parfois à identifier, les néologismes sémantiques sont moins repérables que les néologismes formels. Néanmoins, les différents types de changement sémantique analysés ont mis en exergue l'importance des rapports conceptuels et l'influence de notre conscience linguistique sur le lexique, sur la forme et les combinaisons des mots de notre langue. La langue française spécialisée se colore grâce à ces procédés sémantiques d'un style psychologique, lorsqu'en parlant par exemple de la bourse on dit qu'elle est "déprimée", d'un style météorologique quand les commentateurs annoncent dans les médias "les valeurs boursières sont à la hausse" (comme les températures) ou encore d'un style vulcanologique, lorsqu'ils décrivent des évolutions financières en termes de "séismes". La correcte interprétation de ces termes métaphoriques, exige parfois une connaissance culturelle de nature littéraire car stylistique et prouve, une fois encore, l'énorme créativité de l'être humain.

Par comparaison à la métaphore, la métonymie y compris la synecdoque est de beaucoup moins fréquente ce qui sert à démontrer l'idée préalablement annoncée sur l'inégale importance de différents types de changement sémantique: les procédés qui dominent en fonction de leur fréquence et leur pertinence cognitive pour les locuteurs sont la métaphore, la métonymie et l'absorption lexicale suivis par l'extension et la restriction de sens. Les autres procédés jouent un certain rôle au niveau lexical ou encore dans le français argotique, mais ne se voient que rarement lexicalisés.

Enfin, cette étude, centrée sur la langue française spécialisée, sert à rappeler que les relations entre la néologie de la langue général et celle de la terminologie se concrétisent dans les mouvements de terminologisation, lorsqu'un mot de la langue générale devient un terme, c'est-à-dire un néonyme, et de la déterminologisation, l'incorporation d'un terme dans la langue générale; phénomène qui fait actuellement l'objet d'un intérêt certain et qui ouvre une nouvelle voie de recherche.

(Article reçu en décembre 2005)

## BIBLIOGRAPHIE

- Aristóteles (1967). *Obras Completas*. Buenos Aires: Bibliográfica Omega.
- Blank, A. (1999). "Les principes d'association et la structure du lexique". *Studi di Linguistica Teorica e Applicata* 28: 199-223.
- Boucher, P. (1994). *Les mots de la médecine*. Paris: Belin.
- Bréal, M. (1897). *Essai de sémantique*. Paris: Hachette.
- Collins diccionario español-inglés/inglés-español* (2002). Barcelona: Gujialbo.
- Darmesteter, E. (1887). *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris: Delagrave.
- Depecker, L. (1990). *Les mots de la francophonie*. Paris: Belin.
- García de Diego, V. (ed.) (2003). *Diccionario ilustrado latino-español /español-latino*, 8<sup>a</sup> ed. Barcelona: Bibliograf.
- Gilbert, P. (1982). *Dictionnaire des mots contemporains*. Paris: Le Robert.
- Guilbert, L. (1975). *La créativité lexicale*. Paris: Larousse.
- Guillaume, G. (1953). "Psychosystématique et psycho-sémiologie du langage" in *Le Français Moderne* 21,2 : 77-91.
- Lakoff, G. & M. Johnson (1985). *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris: Minuit.
- Martinet, A. (1969). *Le français sans fard*. Paris: PUF.
- Meillet, A. (1982). *Linguistique historique et linguistique générale*. Genève: Slatkine.
- Mink, H. (1984, 1992). *Dictionnaire technique français-espagnol/espagnol-français*, 4<sup>e</sup> ed. Barcelona: Herder.
- Niklas-Salminen, A. (1997). *La lexicologie*. Paris: Armand Colin/Masson.
- Otman, G. (1998). *Les mots de la cyberculture*. Paris: Belin.
- Le Petit Robert 1* (1990). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2<sup>e</sup> éd., rédaction dirigée par A. Rey et J. Rey-Debove. Paris: Le Robert.
- Polguère, A. (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Raible, W. (1983). "Zur Einleitung" in S. Helmut & R. Wolfgang (éds.) *Zur Semantik des Französischen*, 1-24. Wiesbaden: Steiner.
- Reboul, S. (1991). *Le Vocabulaire de la télématique, du discours au lexique*. Paris: Larousse.
- Reisig, K. (1839). "Semasiologie oder Bedeutungslehre" in A. Laszlo (éd.) (1972), *Aspekte der Semantik Zu ihrer Theorie und Geschichte* (1662-1969), 21-40. Frankfurt: Athenäum.
- Sablayrolles, J.-F. (1996). "Néologisme et nouveauté(s)". *Cahiers de lexicologie* 69: 5-42.
- Soubrier, J. (1997). "Problèmes de traduction dans le domaine de la chirurgie orthopédique" in L.-F. Fernández et E. Arjonilla (eds), *Traducción e Interpretación en el ámbito biosanitario*, 251-267. Granada: Comares.
- Stern, G. (1965). *Meaning and the Change of Meaning*. Bloomington: Indiana University Press.
- Ullmann, S. (1957). *Principles of semantics*. Oxford: Blackwell.
- Ullmann, S. (1962). *Semantics. An introduction to the science of meaning*. Oxford: Blackwell.

**Mercedes Eurrutia Cavelo** est Maître en Conférences à l'Université d'Alicante. Elle a fait son Doctorat en Philologie Française et s'est spécialisé dans le Français sur Objectifs Spécifiques. Elle dirige un projet de recherche sur la Lexicologie et la création terminologique. Approche contrastive (fr.-esp.) et socioculturelle.